



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

ANESM

Les ministères de la Santé et de l'Action sociale et celui de la Cohésion Sociale ont annoncé leur volonté de voir l'ANESM (Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des Etablissements et Services sociaux et Médico-sociaux) être absorbée par la Haute Autorité de Santé pour l'évaluation, les recommandations et la certification des établissements sociaux et médico-sociaux.

Comme le transfert, en son temps, de la majorité des missions de DRASS (1) vers les Agences Régionales de Santé, ce projet répond à la logique de marchandisation du secteur. C'est pourquoi l'Union Fédérale de l'Action Sociale CGT (UFAS) et la Fédération CGT Santé et Action Sociale s'y opposent.

L'UFAS et la Fédération rappellent leur attachement à la prise en compte de la spécificité de chaque secteur. La précarité et le handicap ne sont pas des maladies ! La santé est certes un élément constitutif de la vulnérabilité mais il n'est pas le seul.

L'UFAS et la Fédération rappellent aux pouvoirs publics la différence entre soin et accompagnement, la différence entre une intervention ponctuelle et un accompagnement au long court permettant une prise en charge de qualité de la personne dans sa globalité.

Les pouvoirs publics comptent-ils remettre en cause ce qui fait l'essence même du secteur social et médico-social en démantelant les missions de ses salariés, le sens de leur travail, la particularité de leurs diplômes et de leurs métiers ?

Les pouvoirs publics comptent-ils nous imposer un passage de l'évaluation à la certification? Cela accentuera davantage l'application d'une logique de moyens ne prenant pas en charge les réels besoins des usagers.

Depuis des années, nous assistons à une rationalisation financière toujours plus brutale dans ces établissements et services. Cette logique qui, de fait, ne respecte pas la dignité humaine est sans cesse dénoncée par la CGT.

Les pouvoirs publics comptent-ils évacuer totalement la question de la dignité des personnes vulnérables ?

Ne voulant pas voir le gouvernement détruire davantage un secteur déjà mis à mal par les politiques d'austérité, la CGT s'oppose au projet d'absorption de l'ANESM par l'HAS.

Montreuil, le 29 juin 2016

(1) DRASS Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

56

Tél : 01.55.82.87.49
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr